

DOSSIER A CONSTITUER
POUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX (AT)
D'UN ERP

PIECES OBLIGATOIRES

AT SANS DEMANDE DE DÉROGATION AUX RÈGLES D'ACCESSIBILITÉ ET DE SECURITE INCENDIE:

- 1) CERFA 13824*04(demande d'autorisation de construire d'aménager ou de modifier un ERP) à télécharger sur le site www.formulaires.service-public.fr et à compléter.
- 2) Plan de situation
- 3) Plan cadastral
- 4) Plan de masse existant et projet
- 5) Plan des façades des constructions
- 6) Plan d'aménagement PMR et SECURITE(par niveau existant et projeté)
- 7) Plan coupe
- 8) Notice de sécurité avec solution retenue pour l' évacuation des personnes en situation de handicap de chaque niveau de la construction
- 9) Notice d'accessibilité
- 10) Engagement solidité du maître d'ouvrage (inclus dans le CERFA 13824*04)
- 11) Photos (vue de loin immeuble/façade et vue de près intérieure)

AT AVEC DEMANDE DE DÉROGATION AUX RÈGLES D'ACCESSIBILITÉ :

- 1) CERFA 13824*04(demande d'autorisation de construire d'aménager ou de modifier un ERP) à télécharger sur le site www.formulaires.service-public.fr et à compléter.
- 2) Lettre de demande de dérogation à l'attention du Président de la Sous Commission Départementale, dans laquelle doivent apparaître les indications suivantes :
 - Motif de l'impossibilité de mettre en conformité (technique, économique ou financier).
 - La mesure compensatoire mise place afin de palier l'impossibilité de faire les travaux.
 - Lister les travaux réalisés afin de mettre en conformité l'établissement aux autres types de handicaps (mise en place de vitrophanies sur les parois vitrées, mise en conformité des escaliers ...)sous la forme d'**une notice d'accessibilité**.
- 3) Fournir les justificatifs afférents au motif de l'impossibilité de mettre en conformité.
- 4) Plans nécessaires comme pour une AT sans demande de dérogation avec Notices
- 5) Photos (vue de loin immeuble/façade et vue de près intérieure sur le point dérogatoire)

AT AVEC DEMANDE DE DÉROGATION AUX RÈGLES DE SECURITE INCENDIE :

- 1) CERFA 13824*04 à télécharger sur le site www.formulaires.service-public.fr à compléter+ co dérogation
- 2) Pour chaque point dérogatoire = fiche indiquant les règles auxquelles il est demandé de déroger,les éléments du projet auxquels elle s'appliquent
- 3) Fournir la justification des demandes (motivation et mesures compensatoires proposées)
- 4) Plans nécessaires comme pour une AT sans demande de dérogation avec Notices
- 5) Photos (vue de loin immeuble/façade et vue de près intérieure)

PIECES ANNEXES EN FONCTION DES PROJETS

1/ Autorisation du responsable unique de sécurité (RUS) autorisant l'aménagement d'un lot dans un groupement d'établissements.

- si plusieurs lots dans un ERP.
- doit comporter le nom, date et signature du RUS.

2/ Dossier technique particulier

- cahier des charges fonctionnel du SSI.
- équipements de sécurité,
- équipements techniques, (IRVE) installations de recharge de véhicules électriques.

3/ Installations de panneaux photovoltaïques sur un ERP

- Emprise / Superficie / Puissance / Tension / Intensité / Nombre de strings
- Nombre de panneaux / Emplacement coupure générale courant alternatif et continu
- Emplacement autres coupures / Nombre et positions des onduleurs.

Le dossier en DEUX EXEMPLAIRES COMPLETS pour les demandes sans dérogation et TROIS EXEMPLAIRES COMPLET pour les demandes avec dérogation doivent être déposés au :

Service Sécurité Civile Communale
63 avenue Gambetta - Locaux de la Police Municipale
83400 HYERES

soit adressé par voie postale à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville
Service Sécurité
12 Avenue Joseph Clotis
BP 709
83412 HYERES CEDEX

Le dossier doit également être fourni de manière DÉMATÉRIALISÉE par mail à l'adresse suivante :

service.securite@mairie-hyeres.com

Pour tous renseignements complémentaires concernant la constitution de ce dossier volet « **Accessibilité** » vous pouvez contacter Madame Séverine MOUTTE au **04.94.00.78.40** ou **smoutte@mairie-hyeres.com**